

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE : MANDUEL  
CANTON : MARGUERITES  
DEPARTEMENT : GARD

DECISION DU MAIRE  
N°009/2025

**Objet : Convention de prestation avec le laboratoire départemental d'analyses du Gard**

**Le Maire de Manduel**

**Vu** le Code général des Collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22 et L.2122-23,  
**Vu** le code de la commande publique,  
**Vu** la délibération du Conseil municipal n° 20/016 en date du 10 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur le Maire, et pour la durée de son mandat, la prise de toutes les décisions relatives à la préparation, passation, exécution et règlement des marchés, accords-cadres et avenants, sans limite de montant, dès lors que les crédits afférents ont été inscrits au budget de la commune,  
**Vu** le devis de prestations du laboratoire départemental d'analyses du Gard annexé,

**Considérant** que le laboratoire d'analyses met à disposition des collectivités locales ses compétences et son expertise en intervenant sur le risque sanitaire,  
**Considérant** la nécessité, pour la ville de Manduel de réaliser des prestations d'analyse avec pour objectif d'évaluer le niveau d'hygiène général de la fabrication des denrées alimentaires ;  
**Considérant** que cette prestation aura lieu en 2025 ;

**Décide**

**Article 1<sup>er</sup>** : De signer la convention de prestations n° D-SC/25-02-005 pour un montant forfaitaire de 448,95 € HT soit de 538,74 € TTC.

**Article 2** : La convention prend effet à compter de sa date de signature par les deux parties jusqu'au 31 décembre 2025.

**Article 3** : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

**Article 4** : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché en Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard.

Fait à Manduel, le

Publiée :

06 MARS 2025

05 MARS 2025

Le Maire,  
Jean-Jacques GRANAT

